

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5050103

N/REF : 9/05/2025 9H45 C:024059 I:28943
V/REF : OSMIL807022120
V/Email reçu le Vendredi 09/05/2025 à 9H45

FONCIA GRENOBLE

**15, RUE LESDIGUIERES
B.P.343
38013 GRENOBLE CEDEX 01**

V/REF.IMM. 324
IMMEUBLE : LE 8 RUE P.ARTHAUD
8 RUE PIERRE ARTHAUD
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 12 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 8 ARTHAUD - CAVE - BAT 1 -DIGICODE 9182
RECUPERER LES CLES A L'AGENCE
MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE SUR CONDUIT DANS LA CAVE
Donneur d'ordre : M. C. TROUILLET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 09/05/2025 A 11H30:
INTERVENTION DEPUIS LA CAVE DU BATIMENT 1
CONTROLE DE LA CAVE
CONSTAT: FUITE DETECTEE SUR L'EVACUATION DES EAUX USEES SUR LES ANCIENS
JOINTS EN CIMENT PROMPT QUI SONT HORS SERVICE
REFECTION DES JOINTS EN CIMENT PROMPT
CONTROLE BON ETANCHEITE - TOUT EST OK
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 12/05/25 à 10H23 M. C. TROUILLET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
2,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 09/05	2	73,82		203,00
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	39,45		39,45
1,00	Ciment PROMPT	2	3,90		3,90
TOTAL H.T.					275,47
T.V.A. a 10,00%					27,54
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>303,01</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN